



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
**d'Auriol Asset Management S.A., en liquidation,
Lausanne**
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 14.04.2015
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **28.05.2015**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
d'Auriol Asset Management S.A., en Liquidation, Madame Lu-
cie D'Auriol, liquidatrice, Rue Haldimand 14, 1003 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la
société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait
que la société se réserve le droit de demander la procédure de
radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

PHC Notaires
1002 Lausanne

02120883



Montag - Lundi - Lunedì, 27.04.2015, No 79, Jahrgang - année - anno: 133

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)